



La Lettre d'Information

Juillet 2022

Pour plagier Patrick Bruel dans sa chanson « Place des grands hommes », on pourrait écrire pour le festival CGTE : « On s'était dit : rendez vous dans un an, même semaine, même lieu, mêmes personnes ».

C'est en effet dans la semaine 36, du 07 au 11 septembre 2022, aux Herbiers (85500) Parc des Expositions de la Gare que se tiendra le 19^{ème} Festival national des Estrildidés.

La comparaison s'arrête là : si l'on compte bien entendu sur la participation des éleveurs de l'an dernier, nous espérons aussi pouvoir en accueillir de nouveaux.

Le 31 mars dernier, le bureau, comme à son habitude, s'est réuni chez [Claude Crétual](#) en présence de [Christian Delfosse](#) et de [René Druais](#). Les années se succédant, l'ordre du jour est souvent le même, mais il nous faut malgré tout, passer en revue point par point, toute notre organisation.

Vous allez recevoir très vite le dossier du concours et vous constaterez que les convoyeurs sont les mêmes et que les modalités d'inscription sont échangées (le demi-tarif pour les « primo-exposants » étant maintenu). Les 4 challenges seront remis en jeu comme chaque année : [aux lauréats de ne pas oublier de les ramener](#).

Les classifications ont subi quelques changements : la section Exotiques à bec droit a ouvert des classes nouvelles en diamants mandarins et en diamants de Gould. Soyez vigilants : cela a entraîné un décalage dans les numéros de classe. L'ouverture de notre concours aux hybrides mais uniquement « Exotique x Exotique » est reconduit.

Comme l'an dernier, le club des Herbiers nous apportera son aide pour l'installation des présentoirs et organisera sa bourse annuelle. Ce qui va changer, c'est que nous ne pourrons plus utiliser la grande salle : elle est réservée ce même week-end par un Salon du bien-être. Il va nous falloir réorganiser l'espace pour accueillir, en plus, une grande volière pour le photographe et une autre pour le contrôle des bagues.

Compte-tenu de cet espace plus réduit, une nouvelle organisation des jugements sera mise en place : dès le jeudi soir, les juges auront à choisir l'emplacement de leurs tables et le nom de leurs 2 passeurs y sera affiché. Cela devrait nous permettre de commencer plus tôt les jugements. Le lendemain, selon le souhait d'éleveurs et pour respecter la concentration des juges, personne ne sera autorisé à se tenir derrière le juge.

Cette année, nous avons invité un [juge espagnol](#) (spécialiste des Goulds), à venir juger notre concours. Il interviendra également lors de la réunion technique du samedi (dont le programme vous sera indiqué dans la Lettre d'information de Fin-août -début septembre).

Concernant le décaissement du dimanche, les règles utilisées ces dernières années seront reconduites. Par respect pour nos derniers visiteurs, il est impératif que personne ne commence le décaissement avant 15 heures.

Les membres du bureau assument l'organisation du concours en amont mais pendant le concours, il leur a semblé nécessaire d'étoffer l'équipe organisatrice. Le poste de secrétaire-adjoint et celui de trésorier –adjoint, tous deux chargés de la gestion du concours, vont être créés et entérinés lors de l'Assemblée Générale. [Bruno Savary](#) et [Alain Petitpoisson](#) les ont respectivement acceptés. Merci à eux.

D'autre part, suite à la décision d'[Alain Giocanti](#) de démissionner de ses fonctions au sein du bureau, c'est [Guy Catalano](#) qui s'est proposé pour le remplacer au poste de trésorier.



La Lettre d'Information

Juillet 2022

[Christian Delfosse](#) assurera le rôle de commissaire général de l'exposition et [René Druais](#) se chargera de l'invitation aux juges et de leur répartition lors des jugements.

Cette année, nous allons retourner dans les gîtes que nous avons à la [Frapperie](#) à Beaurepaire : [Alain Petitpoisson](#) et [Alain Lahut](#) ont accepté de s'occuper de leur gestion. Pour la soirée traditionnelle du samedi soir, [Renée Catalano](#) nous réserve la surprise d'une autre de ses spécialités.

Dernière nouvelle : le CGTE suscite des vocations. Grégory René qui avait participé à notre concours l'an dernier, vient de satisfaire à l'examen d'entrée et est donc élève-juge 1^{ère} année dans la section nouvellement appelée « Estrildidés et autres exotiques à bec droit d'élevage ». Alors, pourquoi n'y aurait-il pas, parmi les «jeunes» éleveurs du CGTE d'autres candidats à franchir le pas ?

Nous ne pouvons terminer cette lettre sans vous parler de l'évènement qu'a constitué la parution sur notre site, celui de la CNJF, de l'UOF et d'autres, du standard complet des Estrildidés. Dans cette entreprise, le CGTE a eu un rôle primordial : dès sa création en 2016, poursuivant la politique de ses prédécesseurs (GTEED, puis GTE), il a toujours privilégié le dialogue entre juges et éleveurs. Ces derniers, par leurs suggestions orales ou écrites, ont permis aux juges de la section « Exotiques à becs droits » d'affiner la rédaction de ces standards, mis récemment à la disposition de tous. Quant à leurs illustrations, elles sont dues en grande partie, aux photos de leurs oiseaux, prises chaque année par Sylvain Chartier (qui sera encore des nôtres cette année). Que tous en soient remerciés !

[Rendez-vous à tous dans 2 mois.](#)



LES ESTRILDIDÉS
STANDARD



Post-scriptum : on commence à reparler ces derniers temps de la crise sanitaire : il va de soi que s'il le faut, nous respecterons, comme l'an dernier, toutes les mesures qui seront préconisées par les autorités compétentes.

Amicalement,
Le secrétaire, **René Druais**.